

**LES PANÉGYRIQUES
DE
SAINTE JEANNE D'ARC**

PAR
MGRS AUGUSTIN ET JOSEPH LÉMANN

PRÉCÉDÉS DE
MGR DELASSUS ET LES ABBÉS LÉMANN

SUIVIS DES CHAPITRES VI ET VII DE

LA VIERGE MARIE
DANS L'HISTOIRE DE L'ORIENT CHRÉTIEN
PAR JOSEPH LÉMANN

"L'ISLAM ET LA FRANCE"

Éditions Saint-Remi

– 2011 –



JEANNE D'ARC

D'après l'ancien tableau de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans (XVème siècle)
(Musée historique.)

Éditions Saint-Remi
BP 80 – 33410 CADILLAC
05 56 76 73 38
www.saint-remi.fr

MGR DELASSUS ET LES ABBÉS LÉMANN

LA CONJURATION ANTICHRÉTIENNE

p. 1149 note 1 : Rien de plus suggestif que les livres sur les Juifs des deux frères, les abbés Lémann, qui embrassèrent la religion catholique et se firent prêtres en même temps, voici environ cinquante ans. Ce qui donne une valeur de premier ordre à leurs œuvres, c'est que les abbés Lémann ont conservé pour leur race l'affectueuse pitié que pourraient avoir des fils bien nés pour leur mère déchuë. Ce qui ne les empêche pas d'envisager le problème juif comme il devrait l'être par tous les citoyens, croyants ou non croyants, qui sont issus d'une race catholique.

p. 1221 : (...) Le XIX^e siècle n'a-t-il pas vu les prémices de cette résurrection dans ces hommes incomparables qui, sortis des rangs du judaïsme et revêtus du sacerdoce au prix des plus durs sacrifices, ont rempli la terre des fruits de leur apostolat.¹

Mgr Augustin Lemann, prélat de la Maison de Sa Sainteté, est mort à la fin de juin 1909. Son frère Joseph lui survit. Nés tous deux dans le judaïsme, après une conversion éclatante, ils dévouèrent leur vie au service de l'Eglise. En même temps qu'à la foi catholique, ils s'étaient convertis aux plus pures traditions françaises. A aucun moment, les nuées du libéralisme ni de la démocratie ne pénétrèrent dans leur intelligence. Leurs écrits et leurs discours en font foi. Ils considéraient la Révolution française en véritables disciples de Joseph de Maistre, comme un événement « satanique ». Leurs études sur *l'Entrée des juifs dans la Société française* en 1789, font autorité, ainsi que leurs travaux d'exégèse hébraïque.

Les deux frères Lémann étaient élèves au lycée Ampère de Lyon, quand ils se convertirent. L'influence du célèbre abbé Noirot, qui y professait la philosophie, les avait ébranlés. Mais le coup décisif de la grâce est dû à deux religieuses de Saint-Joseph, Sœur

¹ Il suffit de nommer les frères Ratisbonne et les frères Lemann.

Zéphirin et Sœur Evariste, qui, chargées de l'infirmierie de Lyon, les soignèrent au cours d'une maladie qu'ils eurent ensemble et dont la piété fut sur eux décisive. Lorsqu'ils furent convalescents, l'abbé Murgues, aumônier du lycée, les confia à M. l'abbé Rueil, vicaire à Saint-Nizier. Celui-ci les catéchisa et leur conféra le baptême.

L'insigne dévotion à la Sainte-Vierge et au Crucifix du Pardon, la science scripturaire de celui qui n'est plus, son éloquence enflammée, toute nourrie des Livres-Saints, qui s'était fait entendre dans les chaires illustres de France, à Lyon, à Paris, à Orléans, à Reims, ses ouvrages sur la Sainte Vierge, sur le Sionisme, sur les Juifs depuis l'ère chrétienne et leur influence dans la Révolution française, ses études sur les Evangiles, notamment sur le quatrième Evangile et ses réfutations de l'apostat Loisy, faisaient de lui une personnalité éminente, estimée et vénérée à Rome comme en France. Sa bonté et la bienveillance de l'accueil qu'il réservait à tous, ne lui avaient fait que des amis.



Les frères Lémann le jour de leur conversion et de leur baptême.

LE 8 MAI 1873 DANS LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS.

ABBÉ JOSEPH LÉMANN

JEANNE D'ARC ET LES HÉROÏNES JUIVES.

MESSEIGNEURS¹,
MESSIEURS,

Les historiens catholiques ont constaté quelquefois des traits de ressemblance saisissants entre le peuple français et le peuple juif.

C'est vrai, les deux peuples se ressemblent. Voici la cause de cette ressemblance. Elle vient de ce que Dieu a conclu avec eux une alliance plus étroite qu'avec tous les autres peuples². En effet, le peuple juif et le peuple franc ayant été choisis, l'un dans les temps anciens, l'autre dans les temps nouveaux, pour être avec le Seigneur dans une alliance plus étroite, il devait nécessairement s'ensuivre que sous bien des aspects, les deux peuples se ressembleraient entre eux. C'était comme deux frères que Dieu faisait naître à l'orient et à l'occident de son œuvre.

En prenant donc pour point de départ cette belle idée de l'alliance, il serait aisé de signaler des traits de ressemblance extrêmement remarquables entre les deux nations choisies. Je dois me borner à montrer la ressemblance au point de vue du secours envoyé à chacune d'elles.

L'idée d'alliance, Messieurs, réveille l'idée de secours.

¹ Mgr Dupanloup, Évêque d'Orléans, Mgr de La Hailandière, ancien Évêque de Vincennes.

² Dieu a fait alliance avec le genre humain tout entier par l'Incarnation : alliance qui, dans son fonds substantiel, est la même pour tous les hommes et pour tous les peuples. Car tous les hommes et tous les peuples sont appelés à s'incorporer à Jésus-Christ et à entrer dans son Église. Néanmoins le nœud de l'alliance, le nœud d'honneur, est tenu d'un côté par le peuple hébreu, de l'autre côté par le peuple franc : car à l'un a été confié le berceau du Christ, à l'autre a été confiée la protection de son Église.

Quand on fait alliance, c'est pour se soutenir et se défendre. Par suite de l'alliance que Dieu et le peuple juif avaient conclue ensemble, toutes les fois que l'Israélite était menacé dans son indépendance et son territoire, il criait vers le Seigneur, dit l'Écriture ; les enfants d'Israël criaient : au secours, *clamaverunt ad Dominum* ; et leur allié aussitôt se montrait ; se souvenant du pacte d'alliance, il s'empressait d'envoyer à son peuple des libérateurs extraordinaires.

Eh bien ! je remarque avec bonheur la même protection de Dieu à l'égard du peuple français.

En ce jour de mémorable anniversaire, le 444^e, où le panégyrique de Jeanne d'Arc est confié à un fils d'Israël, voici donc, Messieurs, le plan de discours que je vous apporte. Je veux montrer que toutes les circonstances extraordinaires qui accompagnaient les délivrances chez le peuple Hébreu, se retrouvent dans la délivrance opérée chez vous par Jeanne d'Arc; toutefois avec cette différence qui est toute à votre avantage : que dans l'épisode de Jeanne d'Arc on constate à chaque pas la supériorité de la nouvelle alliance sur l'ancienne alliance.

Telle est l'idée-mère de mon discours. En voici maintenant la distribution :

Chez le peuple juif il y avait toujours trois phases dans la délivrance :

- 1° le choix que Dieu faisait du libérateur ;
- 2° la lutte contre l'étranger ;
- 3° le triomphe.

Ce sont les trois mêmes phases que je retrouve chez vous.

Mes divisions naturelles seront donc celles-ci :

- Le choix du libérateur ;
- La lutte contre l'étranger ;
- Le triomphe.

MONSEIGNEUR,

Votre Grandeur dans deux discours incomparables, et avec Elle d'autres hommes de grand talent, ont vraiment créé ici la statue de Jeanne d'Arc, au front de laquelle on espère que Rome un jour attachera le diadème de *Bienheureuse*. La statue est achevée, on ne saurait lui rien ajouter. Que Votre Grandeur me permette toutefois de la remercier du fond du cœur pour nous avoir fourni, à nous homme de l'ancienne Loi, le moyen de présenter modestement une sorte de piédestal pour cette belle statue. Le Christianisme est l'épanouissement ou la plénitude ; le Judaïsme est la préparation ou le support. Puisse donc ce que je vais dire Monseigneur, trouver sa place aux pieds de Jeanne d'Arc, moins pour la rehausser que pour avoir le bonheur de s'y rattacher comme un humble support !

LE CHOIX DU LIBÉRATEUR

I.

C'est un bien petit village, Messieurs, que Domremy, indécis entre la Champagne et la Lorraine. Dieu le choisit pourtant comme point de départ de son grand œuvre, parce que Dieu aime les points de départ de rien, pour aboutir à des résultats où se déploie sa toute puissance.

Domremy était donc un petit village. Dans l'année 1425 des voix s'y firent entendre, des clartés surnaturelles y apparurent et des troupes d'anges y descendirent. Et voici qu'aujourd'hui des historiens pourtant sérieux de notre siècle traitent tout cela de rêves enthousiastes ou de récits légendaires !

Je ne puis pas être de leur avis. En effet, si j'ouvre notre vieux livre, la Bible, à l'endroit des vocations que Dieu suscitait pour délivrer son peuple, j'y trouve des débuts semblables à ceux de Domremy.

Lorsque Moïse fut choisi pour être libérateur, le Seigneur lui parla du milieu d'un buisson merveilleux qui brûlait sans se consumer.

Gédéon était occupé à battre son blé, lorsqu'un ange le salua ainsi : « Le Seigneur est avec vous, ô le plus fort d'entre les hommes ».

Et le jeune Samuel ? n'était-ce pas des voix mystérieuses qui poursuivaient, interrompaient son sommeil d'enfant et furent le début de sa vocation ?

Il n'y a donc rien qui vous doive surprendre, chrétiens, dans ce qui s'est passé à Domremy. Puisque Dieu aimait la France comme il aimait autrefois la Judée, et puisque la simple enfant qu'il choisissait était incapable de mentir, pourquoi ne pas croire à ses débuts charmants, et pourquoi vouloir décolorer le berceau fleuri de sa vocation extraordinaire ? Voyez, ce sont les mêmes couleurs qu'en Judée. Les voix qu'elle entend ressemblent à celles qu'entendit Samuel. Elle voit les mêmes anges que vit Gédéon : « Je les ai vus des yeux de mon corps » disait-elle plus tard à ses juges. Il n'y a pas jusqu'à ce vieux hêtre témoin de son enfance extraordinaire, « beau comme un lys » dit la chronique, et nommé aux Loges-les-Dames ou l'arbre des dames, qui ne me rappelle le palmier de Déborah¹ !

A Domremy, je me retrouve presque dans un coin de la Judée.

En un mot, tout cela retrace à mon esprit un fond de tableau biblique, mais rehaussé par les simplicités charmantes du Moyen-Age.

II

Le fond du tableau étant défini, soyons attentifs à la figure de libérateur que Dieu y va dessiner.

C'est une femme.

Une femme – il n'y a qu'en Judée et en France où Dieu ait osé de pareils libérateurs !

Déborah, Judith, Esther, libératrices et gloire du peuple Juif ;

¹ Déborah s'asseyait sous un palmier qu'on avait appelé de son nom, entre Rama et Béthel, sur la montagne d'Ephraïm, et les enfants d'Israël venaient à elle, pour faire juger tous leurs différends. (Jug. IV, 5).

Clotilde, Geneviève, Jeanne d'Arc, libératrices et gloire du peuple Français.

Pareille phalange guerrière n'a passé chez aucun autre peuple.

Ce n'est pas tout. Il y a ici une autre particularité qui mérite d'être approfondie.

Quel a pu être le dessein de Dieu en envoyant ces femmes chez les deux peuples ? Pourquoi des femmes à la tête des bataillons ? Pourquoi une Déborah, une Judith, pourquoi une Jeanne d'Arc, et pourquoi pas plutôt chez nous quelque nouveau Gédéon, chez vous quelque nouveau Du Guesclin ?

Écoutez, Messieurs, nous connaissons, nous peuple juif, une raison de cette conduite de Dieu. Cette raison nous a toujours satisfait. Appliquée à votre histoire, elle ne pourra manquer certainement de vous satisfaire aussi.

Nous avons appris de nos fondateurs que, par cela même que nous étions le peuple de Dieu, nous traverserions des époques plus critiques, des phases plus difficiles que toutes les autres nations. Toutefois, nous savions aussi que Dieu avait promis d'être avec nous, et que dans le péril sa bonté et son secours ne nous feraient jamais défaut. Nous savions tout cela : et néanmoins, quand arrivaient ces périodes critiques et difficiles, le découragement s'emparait de nous. Alors, rapportent nos Livres saints, *les sentiers n'étaient plus battus de personne, et ceux qui avaient accoutumé d'y marcher, suivaient par crainte des routes détournées*. Israël croyait toucher à ses derniers moments.

Or, dans sa grande bonté, que faisait le Seigneur pour nous relever ? Il choisissait de nouveaux combats, ajoutent gracieusement nos Livres saints, *nova bella elegit Dominus* (Juges, V, 8) : pour libérateur il nous envoyait une héroïne. Un capitaine, un Gédéon, nous eût sans doute rappelé « ce bras fort et étendu » dont nous avaient parlé nos fondateurs : le Seigneur vous a tirés de l'Égypte avec un bras fort et étendu (*In manu forti et in brachio extento*, Deuter.). Mais, il en faut convenir, il y avait quelque chose de plus merveilleux dans une femme. C'était un secours inusité, inattendu,

qui emportait tout. Nos yeux habitués à contempler des prodiges, ne se lassaient pas de contempler ces fortes et ravissantes créatures.

Dieu nous fit trois fois cette grâce et cette surprise, aux trois époques les plus découragées de notre histoire :

- Déborah au temps des Juges ;
- Judith au temps des Rois ;
- Esther au temps de la Captivité.

L'enthousiasme fut si grand que nous instituâmes en leur honneur des fêtes qui dépassèrent presque les autres fêtes en Israël ; c'était du moins les plus consolantes. Et aujourd'hui encore, à 40 siècles de distance, après que des malheurs sans exemple par leur nombre et leur durée, deux mille ans de malheurs, ont vieilli notre existence et incliné notre front, néanmoins, quand revient l'anniversaire de ces fêtes, notre peuple relève la tête au nom de Judith et d'Esther, et il sent se rallumer en lui toutes ses jeunes espérances.

Eh bien, ô noble peuple français, n'en doute pas, c'est pour une raison semblable que Dieu un jour t'a envoyé pour libérateur : une femme.

C'était à une époque si découragée de votre histoire, Messieurs, qu'au dire de vos historiens, on mettait en doute la continuation d'un royaume de France. Chez vous aussi les sentiers n'étaient plus battus de personne, et les sujets restés fidèles au roi suivaient par crainte des routes détournées. La détresse était partout, et le patriotisme nulle part.

Je me trompe, Orléans, le patriotisme avait trouvé refuge dans tes murs. Mais l'exception d'Orléans, le découragement était dans tous les cœurs, l'incapacité dans toutes les têtes, et les Anglais dans toutes les villes...

A ce moment, pour délivrer son peuple du découragement et des Anglais, *nova bella elegit Dorminus*, le Seigneur se rappelle ces nouveaux combats dont il s'était servi pour délivrer le peuple juif. Levez-vous, levez-vous, Déborah, *surge, surge, Deborah* (Juges, V,

12) ; et Jeanne d'Arc se lève. Les Anglais seront *boutés hors de France*, et le peuple franc reprendra avec courage pour longtemps le cours de ses destinées providentielles. Il fondera une fête dans laquelle je retrouve aujourd'hui avec ravissement la fête de notre Judith et de notre Esther. Et si, à cette heure, le noble peuple de France éprouve à son tour des malheurs, mais de tels malheurs, qu'ils n'ont de comparable dans l'histoire que le récit de nos propres infortunes, eh bien ! comme nous il ne désespère pas. Car si les noms de Judith et d'Esther nous font toujours tressaillir, il y a la même magie dans le nom de Jeanne d'Arc. A ce nom, le peuple français relève aussi sa tête, et il se dit comme nous, qu'il ne peut pas périr.

III

Jusqu'ici nous avons constaté une parité exacte et parfaite entre Jeanne d'Arc et les héroïnes de l'ancienne alliance.

Mais voici la supériorité qui commence : c'est une vierge.

Messieurs, avez-vous observé ceci : que de toutes les héroïnes qui ont paru sous l'Ancien-Testament, aucune n'était vierge.

– Déborah était la femme de Lapidoth, *Deborah uxor Lapidoth* (Juges, IV, 4).

– Judith était veuve.

– Esther avait remplacé Vasthi auprès d'Assuérus.

Aucune n'était vierge.

Mais voici qui est encore plus remarquable :

Elles ne délivrent leur patrie qu'en faisant intervenir l'amour humain dans leur mission de libératrice.

Judith, pour délivrer Béthulie assiégée par Holopherne, recourt aux parures et aux bijoux des jours de son ancien bonheur. Dieu même lui augmente encore sa beauté, *Dominus ampliat decorem* (Judith, X, 4). Holopherne, en la voyant, est aussitôt pris par les yeux, et le glaive du regard fait tomber son cœur, avant que l'autre glaive fasse tomber sa tête.

Dans la délivrance accomplie par Esther, c'est le même moyen libérateur. La reine s'est présentée auprès d'Assuérus sans avoir été demandée. Dans les coutumes persanes, c'est un cas de mort.

Mais Esther est si belle ! Elle plut aux yeux du roi, *placuit Esther oculis ejus* (Esther, V, 2), et il étendit vers elle et son peuple son sceptre d'or, signe de clémence.

Et ainsi, de toutes les héroïnes de l'ancienne loi aucune n'est vierge, et de plus elles font intervenir l'amour humain dans leur mission de libératrice.

Quelle supériorité dans Jeanne d'Arc !

Elle est vierge, et cette fois l'amour de la patrie n'est plus contraint de se faire aider des artifices d'un amour inférieur.

Elle est vierge, afin que le secours envoyé au royaume de France portât la marque de la nouvelle alliance, d'une alliance plus belle que la nôtre. Elle apparaît comme un lis au milieu des épines, des épines d'un camp ! *sicut lilium inter spinas* (Cantic. II, 2). Quel spectacle : les lis de France défendus par une vierge, lis elle-même.

Ici plus rien pour les sens ; plus d'appel aux parures ; et dans cette femme belle et libératrice, la beauté du visage n'entre plus en ligne de compte pour délivrer la patrie. Nos héroïnes enflammaient les passions, Jeanne les éteint.

« En voyant Jeanne, disait un jeune et loyal chevalier, nul ne songeait à forfaire, et ce à cause de la grande bonté qui estait en elle ».

Les vieux pécheurs se sentent transformés sur le passage de cette jeune fille ; ils écoutent avec avidité cette parole qui vient leur dire que, pour que leurs villes soient délivrées des Anglais, il faut que leurs âmes se délivrent des péchés. La Hire ne blasphémera plus, Dunois se confessera. Toutes les consciences se relèvent, en même temps que tous les courages. Jeanne d'Arc, c'est vraiment l'apparition de l'arc-en-ciel.

Votre science d'hommes faits, Messieurs, se rappelle-t-elle ce que la Bible vous a appris dans votre enfance de la première apparition de l'arc-en-ciel dans le monde ?

« Je mettrai mon arc dans les nuées, disait le Seigneur au patriarche Noé le lendemain du déluge, afin qu'il soit le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lorsque j'aurai couvert le

ciel de nuages, mon arc paraîtra, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous ».

L'arc avec ses douces couleurs fut donc choisi de Dieu pour être le témoin fidèle de son alliance.

Eh bien ! dans les temps nouveaux, l'alliance entre Dieu et la France a eu aussi son témoin, son signe, son expression : et Jeanne vous fut donnée, Messieurs; son nom même exprimait le secours de Dieu : Jeanne d'Arc ou *l'arc de Dieu* en faveur de la France.

L'horizon de votre patrie était alors chargé, il était couvert de nuages. Tout à coup Jeanne transperça et parut comme l'arc-en-ciel. Il y avait quelque chose de frais, d'incomparablement vierge, de tendre, de souriant, de majestueux et aussi de trempé de larmes dans cette apparition : apparition suave que cette jeune fille ! L'arc-en-ciel partait de Vaucouleurs, et dans sa courbe il venait tomber sur Orléans.

Nos héroïnes à nous, Déborah, Judith et Esther, ont bien été aussi comme un arc-en-ciel dans les jours mauvais de notre patrie. Mais au regard du vôtre, Messieurs, ah ! au regard du vôtre, elles ne m'apparaissent plus que comme ce second arc-en-ciel qu'on aperçoit souvent derrière un premier, qui le dépasse en éclat. C'est le vôtre qui brille aujourd'hui, et le nôtre n'apparaît plus que derrière, plus terne, moins bien dessiné...

Ce sont vos ancêtres, ô habitants d'Orléans, qui ont le mieux contemplé ce phénomène brillant et hardi de la nouvelle alliance. Et non seulement ils l'ont contemplé ; Dieu a fait plus, il a gravé leur nom dans les couleurs de l'arc-en-ciel : *La pucelle d'Orléans !* C'est pourquoi interprète, Messieurs, de votre reconnaissance à tous, je me tourne en ce moment vers vos enfants, pour leur dire, comme disait autrefois chaque vieillard en Israël :

« Mon fils, c'est ici qu'on la vit descendre semblable à l'ange du Dieu des armées. A sa vue, nos pères se sentirent déjà comme désassiégés (*Journal du siège d'Orléans*). O mon fils, dis-le à tes fils, afin qu'à leur tour ils le disent à leurs fils, et ainsi de génération en génération, aujourd'hui et à jamais ! »

LA LUTTE CONTRE L'ÉTRANGER

I

Tout ce qu'on a dit, Messieurs, de la Terre-Promise considérée sous ses aspects terrestres, peut se dire également de la terre de France. La Terre-Promise et la France !

Toutes les deux le plus heureusement situées, et les deux plus belles régions que le soleil éclaire dans sa course.

Toutes les deux centres du monde et de la vie des nations, l'une dans les temps anciens, l'autre dans les temps nouveaux.

Toutes les deux présentant aux regards des peuples les deux plus augustes familles de rois qui aient jamais régné : ici David avec sa postérité ; là Clovis, Charlemagne, saint Louis et leur descendants.

Toutes les deux la terre des lis : le lis de Jessé et le lis de France.

Toutes les deux terres de Marie : l'une comme sa patrie, l'autre comme son royaume.

Toutes les deux habitées par deux peuples supérieurs à tous les autres, par les dons de l'esprit et les qualités du cœur.

Toutes les deux enfin, ornées de la même devise ; car la devise de Judée est celle-ci : *Digitus Dei est hic*, dans ce qui m'arrive, c'est le doigt de Dieu. Et la devise de France dit : *Gesta Dei per Francos*, les gestes de Dieu par les Francs.

Telle est la Terre-Promise, et telle est la terre de France !

Pour défendre toutes ces gloires jumelles et en chasser l'étranger, est-il étonnant que Dieu ait fait deux fois les mêmes prodiges ?

« *Je vous somme par le Roi des cieux que vous en alliez en Angleterre* », tel a été le message de Jeanne d'Arc aux Anglais. En vérité, il n'y a que la Terre-Promise, et ensuite la terre de France, où l'on soit venu dire ainsi à l'étranger de la part de Dieu : Allez-vous-en, cette terre m'appartient.

Déborah s'écriait : *Du ciel, on combattait pour nous ; et les étoiles, sans quitter leur rang, se prononçaient contre Sisara (De caelo dimicatum est*

contra eos : stellæ manentes in ordine et cursu suo, adversus Sisaram pugnaverunt. Jug., V, 20).

Et Jeanne d'Arc s'écrie : *En nom Dieu, les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire.*

Ainsi, chez les deux peuples, c'est au nom de Dieu même que la lutte s'engage.

II

Les héroïnes juives, Messieurs, nous ont déjà paru inférieures à Jeanne d'Arc. Mais comment, sur le champ de bataille, peuvent-elles lui être inférieures ?

Est-ce au point de vue de l'enthousiasme, de la bravoure et de l'héroïsme ?

Oh ! non, Messieurs. Fils de la Judée, je n'ai pas hésité à reconnaître devant vous nos infériorités. Mais lorsqu'il s'agit de courage et de bravoure, j'ai la fierté de penser et de dire que nul, si brave fût-il, ne s'est jamais élevé au-dessus de ce petit peuple qui, tout le temps de son existence en Judée, confinait au ciel par ses prophètes, mais à la terre par ses héros. Vous avez eu Bayard, Messieurs, nous avons eu Jonathas. Gédéon peut donner la main à Turenne. Et nous sommes le peuple qui a produit les Machabées. Le dernier cri d'indépendance qu'ait entendu le monde ancien contre la puissance romaine, a été poussé dans nos montagnes. Et si depuis lors, dispersés, on a pu nous reprocher justement que nous manquions de courage, c'est que nous n'avions plus de patrie à défendre : on ne se bat bien que pour une patrie !...

Au point de vue de l'héroïsme, il ne faut donc chercher entre Jeanne d'Arc, Judith et Déborah ni supériorité, ni infériorité. Au contraire, lorsqu'on les considère avec attention, on est heureux de rencontrer le même élan dans leurs regards, le même souffle dans leurs poitrines. Déborah disait : *Levez-vous, ô Barde ; saisissez-vous des captifs que vous avez faits, fils d'Abinoem (Surge, Barac ; et apprehende captivos tuos, fili Abinoem) !* Et Jeanne d'Arc dit : *En avant, gentil duc, à l'assaut ! Ah ! gentil duc, as-tu peur ? Ne sais-tu pas que j'ai promis à la duchesse de te ramener sain et sauf ?* (paroles de Jeanne au duc

d'Alençon) C'est le même enthousiasme, toutes les deux excitent leurs chevaliers. Déborah semble avoir deviné en Judée l'ardeur de la chevalerie : et comme on l'a dit, Jeanne d'Arc l'a ranimée en France.

Mais alors, en quoi y a-t-il entre elles supériorité et infériorité sur le champ de bataille ? en quoi ?

Messieurs, avez-vous pris garde que toutes les héroïnes juives sont sanglantes, et que la victoire de chacune d'elles est mêlée de cruauté ?

Dans son cantique, Déborah célèbre le clou et le marteau qui se sont enfoncés dans la tempe de Sisara. La main de Judith tient la tête d'Holopherne. Et près de la salle royale où Esther a donné son festin et obtenu le salut de son peuple, se balance à un gibet le cadavre d'Aman.

Toutes les trois sont sanglantes.

Qu'ils sont fiers, mais sauvages, ces accents de Débora :

« Le torrent de Cizon a entraîné leurs corps morts. O mon âme, foule aux pieds les corps de ces braves. Bénie soit entre les femmes, Jahel. Elle prit le clou de la main gauche, et de la main droite le marteau des ouvriers ; et choisissant l'endroit de la tête de Sisara, elle lui enfonça son clou très fortement dans la tempe... Qu'ainsi périssent, Seigneur, tous vos ennemis ; mais que ceux qui vous aiment, brillent comme le soleil lorsqu'il éclate au matin ! »

Encore une fois, c'est un ton sublime, qui surpasse, comme dit Bossuet, celui de la lyre d'un Pindare ; mais c'est sauvage. On reconnaît bien, à de pareils accents, que l'on est aux temps de la loi Mosaique, de cette loi dure qui permettait dent pour dent, œil pour œil, et où le sommeil d'un ennemi désarmé ne le préservait pas contre le sommeil de la mort.

Or, Messieurs, au-dessus de ces duretés sanglantes de la loi ancienne, dans un ciel plus pur, j'ai aperçu se lever la Vierge de Vaucouleurs. Elle tenait à la main, pour seule arme des combats cet étendard blanc à fleurs de lis d'or, dont elle disait : *J'aime mon épée,*

mais j'aime quarante fois plus mon étendard. Réalisation la plus pure de la miséricorde en face de la nécessité de la guerre, avec elle ce n'était plus la Loi dure qui combattait, c'était la Loi de pitié et d'amour. Jamais elle ne fit mourir ni blessa personne. Pour ne point s'y exposer dans la bataille, elle n'abordait l'ennemi que son étendard à la main, tout à la fois aigle et colombe.

Oh ! que nous sommes loin, Messieurs, de Déborah et de ses sœurs ! En vérité, si l'on veut se rendre compte de toute la distance parcourue de la loi juive à la loi chrétienne dans la question de la guerre, il n'y a qu'à regarder les deux armures qu'ont portées ou chantées les héroïnes : le clou et le marteau de Déborah, et l'étendard sans tache de sang de Jeanne d'Arc.

Permettez-moi, Messieurs, un autre rapprochement. Voici Jeanne d'Arc sur le champ de bataille de Patay, et voici Judith dans la tente d'Holopherne.

Vous vous rappelez ce champ de bataille de Patay où Jeanne transformée en fille de charité, soutient entre ses bras et appuie sur son sein la tête d'un pauvre blessé, d'un Anglais, qu'elle encourage à mourir, tandis qu'il balbutie de ses lèvres défaillantes ses derniers aveux et son repentir Eh bien ! en face de ce spectacle, j'ai pensé à Judith dans la tente d'Holopherne.

Ah ! quand je me représente la fille de Mérari dans son héroïque action, seule dans cette tente, au milieu du silence et des ténèbres, ce tronc sanglant à ses pieds, cette tête entre ses mains... j'admire, oh ! oui j'admire, mais je frissonne... Et quand je contemple sur le champ de bataille de Patay, la tête de ce pauvre Anglais appuyée sur le sein de Jeanne qui l'aide à mourir et lui montre le ciel, ah ! cette fois je fais mieux qu'admirer : je suis attendri, et j'adore, en le bénissant, le Dieu de la nouvelle alliance qui a rehaussé la bravoure par la miséricorde !¹

¹ Jeanne d'Arc combattant avec son étendard, puis appuyant contre son cœur la tête meurtrie de ce pauvre anglais, c'est là le véritable portrait de la France. La France, noble guerrière et fille de charité ! Nous sommes à une heure où les duretés de la Loi ancienne semblent revenues. La façon dont la Prusse fait la guerre, présente même quelque chose de plus dur que le clou et le marteau de

LE TRIOMPHE.

I

L'Écriture, Messieurs, a soigneusement conservé le récit des journées magnifiques qui suivaient chez le peuple juif l'expulsion de l'étranger.

Ce sont d'abord des cantiques que nos héroïnes entonnent sous l'inspiration du Saint-Esprit et en présence du peuple :

« Moi, moi, Déborah, je chanterai un cantique, je consacrerai des hymnes au Dieu d'Israël, *ego sum, ego sum quæ psallam Deo Israël* » (Juges, V, 3).

La fierté, la joie et le bonheur éclatent dans ces cantiques.

C'est ensuite l'ivresse et l'enthousiasme de la foule qui se précipite sur leur passage. Bénie soit Déborah ! Bénie soit Judith ! Bénie soit Esther ! Béni soit le Seigneur qui a conduit votre main, *benedictus Dominus qui te direxit* ! (Judith XIII, 24)

Les princes de la nation reconnaissent publiquement que, sans elles, la nation eût péri « vous, vous êtes présentées pour empêcher notre ruine, *subvenisti ruina* » (Judith, XIII, 25). Et voici le grand-prêtre lui-même qui vient en personne de Jérusalem à Béthulie avec tous les anciens pour voir Judith ; il s'écrie en la voyant : « Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes l'honneur de notre peuple ! » Et tout le peuple répond : ainsi soit-il, ainsi soit-il, *et dixit omnis populus : fiat ! fiat !* (Judith, XV, 9, 10, 12.).

Puis, c'est le partage des dépouilles prises sur l'ennemi, et la reconnaissance du peuple assigne toujours à la femme libératrice une part de reine. Tout ce qu'on put reconnaître qu'Holopherne avait possédé en or, en argent, en pierreries et en toutes sortes de

Déborah. Et la pauvre France, elle, sans défense, n'a plus même une épée...

O France, n'envie pas ta rivale. Laisse à ses mains le clou et le marteau de la dureté, retiens pour toi l'étendard de Jeanne d'Arc. Prends patience, ô pauvre France. Les temps de la Loi ancienne ne sauraient reprendre l'avantage sur les temps de la Loi nouvelle. Oui, le jour viendra où sur les champs de batailles de l'Europe reparaitra l'étendard de Jeanne d'Arc, qui rapportera dans ses plis, à côté de la bravoure la miséricorde, et à côté de la victoire le respect pour les vaincus !

choses précieuses, fut donné à Judith par le peuple : *Holophernis peculiaria tradita sunt illi a populo* (Judith, XV, 14).

Enfin, c'est la considération la plus haute et la plus sacrée qui environne Déborah, Judith et Esther tout le reste de leur vie. Les jours de fête, elles paraissent en public avec une grande gloire. Et pour tout Israël, c'est une paix de longue durée. Car l'Écriture termine ainsi l'épisode de Déborah : « tout le pays demeura en paix pendant 40 ans » ; et elle termine ainsi l'histoire de Judith : « tant qu'elle vécut, il ne se trouva personne qui troublât Israël ».

Tel est le triomphe chez le peuple juif.

De la Judée passant en France, je cherche donc aussi le dénouement triomphal. Je cherche, je cherche, j'ai trouvé... Grand Dieu !

Au lieu de cantique « moi Déborah, je chanterai un cantique », voici que montent à mon oreille des soupirs, des gémissements qui sortent d'un cachot.

Au lieu des transports d'ivresse et d'enthousiasme sur le passage de nos héroïnes, j'entends une foule en fureur, des insultes et des cris de mort.

Au lieu des choses précieuses, de l'or, des pierreries offertes à celles qui avaient délivré la Judée, j'aperçois une cage de fer.

Au lieu de la reconnaissance de nos princes qui disaient : « Vous vous êtes présentées pour empêcher notre ruine », ici je n'aperçois aucun prince, ni La Hire, ni Dunois, ni Alençon, ni Charles VII, pour empêcher la ruine de celle qui a sauvé la France.

Ce n'est pas tout.

Au lieu de notre Grand-Prêtre qui venait remercier et bénir au nom de la Religion, j'aperçois un Évêque... *Évêque, c'est par vous que je meurs* (Pierre Cauchon, évêque de Beauvais).

Et enfin, elle, je l'aperçois... pâle, amaigrie, se soutenant à peine, méconnaissable.

Puis, je vois une foule qui se précipite... des tourbillons de fumée, un bûcher, c'est une sorcière que l'on brûle ; puis quand le bûcher est éteint, les Anglais qui reprennent leurs armes contre la France ! Tel est le triomphe chez le peuple français.

Messieurs, Messieurs, au dénouement n'êtes-vous pas vaincus ? chez vous la souffrance, l'ingratitude, l'abandon ; chez nous l'acclamation, l'honneur, la reconnaissance. L'histoire de nos héroïnes ne demeure-t-elle pas en définitive supérieure ? Et le Dieu de l'ancienne alliance n'a-t-il pas fini les choses plus magnifiquement que le Dieu de la nouvelle alliance ?

II

Ainsi que vous le voyez, la scène vers la fin s'est bien agrandie. Ce ne sont plus seulement les héroïnes que je dois comparer et juger dans un suprême et dernier parallèle ; c'est encore la conduite des deux peuples, du peuple juif et du peuple franc.

D'abord les héroïnes.

Eh bien ! sur son bûcher, élevée en haut, Jeanne d'Arc est définitivement supérieure à Déborah, à Judith et à Esther. Ah ! Messieurs, je n'ai pas hésité.

En effet, quel genre de récompenses l'ancienne Loi promettait-elle à la vertu et à l'héroïsme ?

Des récompenses dès ce monde, des bénédictions visibles et temporelles.

C'est ce que nous voyons réalisé, en tous points, dans l'histoire de Déborah, de Judith et d'Esther. L'héroïsme y est récompensé comme il mérite de l'être : des honneurs, des richesses, la considération, une fin heureuse, la tranquillité partout, c'est complet. On peut dire que c'est un bonheur achevé, rien n'y manque, mais tout cela ne dépasse pas la terre : c'est l'ancienne Alliance.

Avec la nouvelle Alliance, devaient apparaître des récompenses nouvelles et plus hautes.

Qu'a-t-elle promis à la vertu et à l'héroïsme, cette nouvelle alliance ? D'abord des croix, des larmes, des injustices, des brisements : *Bienheureux ceux qui pleurent ; bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; bienheureux ceux qui souffrent persécution* ; mais ensuite, à travers ces croix et ces larmes, ces injustices et ces brisements, elle promettait : la transfiguration et la beauté de l'âme, l'agrandis-

sement de la stature humaine, l'élancement dans l'infini, la couronne dans les cieux. Voilà les récompenses promises dans la nouvelle alliance.

Or, c'est ce que nous voyons réalisé également, en tous points, dans l'histoire de Jeanne d'Arc.

Je vous ai présenté tout à l'heure le tableau extérieur de ses souffrances. Ce n'est point là qu'il faut s'arrêter. Pénétrons à travers et au-delà de ses souffrances, là est le triomphe : le triomphe de son âme qui se transfigure, de son Thabor qui commence, de sa stature qui grandit. Dans le tableau de Déborah et de ses bonheurs, de Judith et de ses bonheurs, d'Esther et de ses bonheurs, je n'ai pas vu grandir leur âme. Mais dans le tableau de Jeanne d'Arc et de ses malheurs, j'ai vu son âme grandir, grandir ! J'ai vu des élancements, auprès desquels ses élancements pourtant si beaux à l'attaque de vos Tourelles, ô habitants d'Orléans, ne sont plus les plus beaux.

– *Vos voix vous ont-elles dit quelque chose durant votre captivité ?* lui demandaient ses juges.

– *Oui, vraiment,* répondit-elle, *elles m'ont dit que je fasse bon visage.*

Et en effet elle ne fit jamais meilleur visage : visage de fierté et d'innocence, aux Anglais ; d'amour et de regret, à la France !

Ah ! être délaissée par la France, et annoncer à ses juges, toutes les fois qu'elle le peut, le triomphe de la France.

Être abandonnée de son roi, et lui rester tendrement fidèle ; défendre l'honneur du roi jusque dans la torture et la mort ;

Être trompée et condamnée par un Évêque, et ne pas cesser d'aimer la Religion et l'Église avec passion ;

N'avoir que 19 ans, hésiter un instant à mourir, puis mourir en pardonnant à tous, en couvrant tous ses amis et ses ennemis, du nom de Jésus : *Jésus !* en appuyant à son tour sa tête sur le sein de Dieu comme elle avait appuyé sur son sein la tête de ce pauvre Anglais...

Ah ! le sublime est atteint, et le parallèle avec les héroïnes de Judée est fini. O Déborah, ô Judith, ô Esther, soyez plus justes que les Anglais, et rendez les armes à Jeanne d'Arc. O Déborah, ô

Judith, ô Esther, ô mes sœurs, oui, vous êtes bien belles, mais Jeanne d'Arc est plus belle ! on a bien fait de vous fêter, mais Jeanne d'Arc a mieux fait de souffrir.

Charles VII, roi de France, il n'y a qu'un jour de votre règne où vous ayez agi en roi, c'est lorsque Jeanne vous demandant de la laisser retourner à Domremy, vous ne voulûtes pas accorder. Ah ! si selon le vœu naïf de son cœur, elle fût rentrée à Domremy, elle eût été Déborah, elle n'eût pas été Jeanne d'Arc. Dieu l'a fait finir comme il fallait qu'elle finît, puisqu'elle était de la nouvelle alliance. Il permit qu'elle fût prise, vendue, délaissée, jugée, condamnée ; et maintenant, ô Anglais, rangez-vous pour voir passer le triomphe :

Le bûcher, que, vous avez allumé, est devenu le char de feu qui l'a emportée dans les cieux.

III

J'ai fini le parallèle des héroïnes. Il reste à dire un dernier mot sur les deux peuples, sur le peuple juif et le peuple franc.

Entre les deux peuples il y a donc ressemblance frappante, Messieurs, et chose surprenante, ressemblance jusque dans les fautes.

Sur la place du Vieux-Marché de Rouen, en 1431, on brûlait donc Jeanne d'Arc. Et vous, Français, vous l'avez laissée brûler.

Trois siècles et demi plus tard, en 1793, sur la place de la Concorde, on décapitait Louis XVI, le roi que Jeanne d'Arc vous avait rendu ! Et c'est vous, Français, qui avez fait tomber sa tête.

Jeanne d'Arc et Louis XVI, c'est-à-dire pour retracer la Passion en France, les deux êtres les plus parfaits de la France devenue chrétienne : une vierge et un roi ! la plus étonnante de toutes ses vierges, comme le plus généreux de tous ses rois !

Et tous les deux, dans leur douloureuse Passion, exhalant du côté de la France le même gémissement de tendresse et de reproche ô mon peuple que fait, ou en quoi t'ai-je contristé ? Réponds-moi, *responde mibi*.

Réponds-moi, a répété longtemps la place du Vieux Marché de Rouen ;

Réponds-moi, dit toujours la place de la Concorde ;

Et la France n'a pas encore répondu.

En face de cette double faute enchaînée l'une à l'autre, me permettrai-je, Messieurs, un sentiment d'orgueil au nom du peuple juif, en faisant remarquer que nous n'avons jamais traité nos héroïnes et nos rois comme vous avez traité les vôtres ? Dieu nous garde de faire ostentation d'un si léger triomphe ! Sur les épaules du Juif-Errant pèse un poids plus lourd : *Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants*. Ah ! tandis qu'on brûlait Jeanne d'Arc, si quelque Juif touché de la grâce, a passé sur le Vieux-Marché de Rouen, il a dû se dire avec épouvante, à l'aspect de l'innocence qu'on brûlait : C'est nous qui avons fait l'original de ce terrible drame.

Entre vous et nous, Messieurs, il y a donc ressemblance jusque dans les fautes.

Eh bien ! qu'entre vous et nous, il y ait encore une toute dernière ressemblance : la ressemblance dans le repentir et la réparation.

Un jour, nous, peuple juif, nous devons nous repentir. Le Dieu de nos pères nous a promis cette grâce. Toute la terre le sait et l'attend.

O peuple français, noble peuple, le premier de tous les peuples, puisque, jusque sur nous-mêmes tu as eu la supériorité, peuple français, sois-nous encore supérieur dans le repentir et la réparation !

Sois-nous supérieur en nous donnant l'exemple du repentir. Donne-nous cet exemple, ô peuple de la nouvelle alliance ; donne-le à ton pauvre frère, si longtemps obstiné, de l'ancienne alliance ! Il y a quelque chose à faire vis-à-vis de ta vierge martyre, vis-à-vis de ton roi-martyr. Fais-le, ô noble peuple ; peuple français, fais-le : afin qu'à son tour le peuple juif ait aussi le courage de tomber à genoux devant le Calvaire, en criant : *Pardon, pardon !*



Les abbés Lémann au concile du Vatican.

LE 8 MAI 1874 DANS LA CATHÉDRALE D'ORLÉANS

ABBÉ AUGUSTIN LÉMANN

JEANNE D'ARC ET CHARLES VII

MESSEIGNEURS¹,
MESSIEURS,

Ce n'est point sans une certaine appréhension, je l'avoue, que j'aborde cette chaire pour y entreprendre l'éloge de Jeanne d'Arc. L'intelligent auditoire que j'ai la mission d'instruire n'aurait-il pas à m'apprendre plutôt qu'à écouter ? Les nobles exploits de Jeanne d'Arc vous appartiennent en effet, Messieurs. Cette vie illustre, ainsi que l'a dit l'un des meilleurs orateurs qui aient célébré l'héroïne², est comme l'héritage propre de votre cité ; chacun de vous en connaît jusqu'au moindre détail. Et c'est pourquoi, je le répète, il me siérait mieux d'écouter que d'instruire.

Mais enfin, puisque vous daignez écouter, je voudrais, pour rajeunir votre attention, faire ressortir la vie de Jeanne d'Arc par rapport à un personnage, tantôt laissé dans l'ombre, tantôt défiguré par les historiens : je voudrais faire ressortir la vie de Jeanne d'Arc par rapport à la personne de Charles VII.

Charles VII, Messieurs, était le cinquantième monarque de cette illustre maison de France dont on a pu dire, sans flatterie, qu'elle occupe, dans les siècles chrétiens, parmi les maisons royales, le rang d'honneur tenu par la famille de David au milieu des siècles et des rois du premier Testament.

Il existe, en effet, ce magnifique trait de ressemblance : à la maison de David l'honneur de fournir le sang qui deviendra le corps adorable du Christ : « Un rejeton jaillira » de la tige de Jessé », prophétise Isaïe (XI, 1) ; et à la maison de France l'honneur

¹ Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans; Mg de la Hailandière, ancien évêque de Vincennes (Etats-Unis).

² *Éloge de Jeanne d'Arc*, par Mgr Pie, évêque de Poitiers, p. 6.

de servir de garde à l'Église, son œuvre : « Je vous sacre, s'est écrié saint Remy, pour être les perpétuels défenseurs de l'Église ».

Mais, parce que ces deux maisons furent ainsi prédestinées à de si magnifiques prérogatives, le Seigneur, et c'était justice, s'est montré plus jaloux de leur fidélité.

Lorsque les rois de Juda, oubliant la personne du Christ, menaçaient de corrompre par des alliances étrangères ce sang du Rédempteur qu'ils avaient la mission de conserver intact dans leurs veines, Dieu, par des châtiments providentiels, les rappelait aussitôt à la garde du sang. Et lorsque les rois de France, oubliant l'œuvre du Christ, inclinaient vers ses ennemis, le schisme ou l'hérésie, il y eut aussi des catastrophes soudaines pour les rappeler à la garde de l'Église.

Eh bien, la seconde moitié de notre XIV^e siècle avait été, pour la maison de France, l'heure d'un de ces châtiments providentiels.

Elle méritait d'être punie, la défection de Philippe-le-Bel et de ses fils, qui, après avoir insulté à la Chaire de Pierre, avaient osé dire au schisme : Nous serons ta force. Et c'est pourquoi, par de justes représailles divines, le royaume de France, comme le manteau du prophète Ahias (III Rois, XI, 11, 12, 29, 30, 31), avait été déchiré en deux ; et, à l'avènement du pauvre Charles VII, la plus grande partie du territoire se trouvait la proie du roi d'Angleterre, aidé, dans ses conquêtes, par la rébellion d'une partie des sujets.

Ce fut à ce moment que parut Jeanne d'Arc !

Messagère d'un Dieu qui n'avait humilié la couronne de France que pour lui rappeler sa mission de protectrice de l'Église, elle venait la relever par des prodiges et dans l'honneur.

C'est donc de la mission de Jeanne d'Arc par rapport à Charles VII que je vais vous entretenir, Messieurs.

Par l'exposé que je viens de tracer, vous devez voir que ce panégyrique fait suite à celui de l'an dernier. Mon frère a rapproché Jeanne d'Arc des héroïnes juives ; il m'arrivera souvent de rapprocher la maison de France, que Jeanne d'Arc est venue soutenir, de la maison de David.

Et tout d'abord, me plaçant au-dessus de tous les partis, je m'empresse de déclarer que mon sujet, ainsi défini, sera respec-

tueux pour tout le monde : c'est une page d'histoire, et pas autre chose.

Quant à mes divisions, elles se trouvent naturellement indiquées par l'histoire :

Charles VII était méconnu, Jeanne d'Arc l'a fait reconnaître ;

Charles VII était privé de l'huile sainte, Jeanne d'Arc l'a fait sacrer ;

Charles VII était vaincu et dépouillé, Jeanne d'Arc l'a rendu triomphant.

Et pour tout résumer en trois mots :

LE DROIT,

LE SACRE,

LE TRIOMPHE.

Telles seront mes divisions.

MONSEIGNEUR,

Une des ambitions de Jeanne d'Arc, au milieu de ses tristesses à Rouen, était qu'on la conduisît auprès du Pape : « Menez-moi devant lui, disait-elle, et je répondrai tout ce que je devrai répondre ». Ce que Jeanne d'Arc ambitionnait si vivement, elle l'a enfin obtenu par la piété de celui qui s'est si noblement proclamé son évêque. Dans votre personne, Monseigneur, c'est Jeanne d'Arc qui vient de se présenter devant le Pape, non plus pour se défendre, mais pour être couronnée. En même temps, Votre Grandeur a porté au Saint-Père, dans ses amertumes, une nouvelle protestation toute puissante de son dévouement à la souveraineté pontificale. Je dis toute puissante, Monseigneur, bien que votre humilité vous ait fait écrire dernièrement: trop impuissante. Car il y a deux choses qui ne périssent jamais ici-bas: le droit et la protestation en faveur du droit. Le droit du Saint-Père, ah! il obtiendra un jour son splendide triomphe ; et, dans ce triomphe du droit, on n'oubliera pas son éloquent défenseur !

I – LE DROIT

C'était à la fois au dehors et au dedans que Charles VII, Messieurs, se trouvait méconnu.

Au dehors, par l'Angleterre.

Abusant de sa force et de la succession de victoires que vous savez, l'Angleterre avait décidé, au mépris de la modération qu'impose le succès, que la dynastie étrangère des Lancastre remplacerait, en France, la dynastie nationale de Clovis.

Il y a sans doute, et l'Écriture le proclame, un droit de conquête incontestable ; mais ce droit de conquête a toujours été tempéré, parmi les nations chrétiennes et jusque chez les nations païennes, par le respect et le maintien des familles royales dans les contrées conquises. Lorsque, sous le souffle des colères divines, un Pharaon de l'Égypte ou un roi d'Assyrie se jetaient sur la Palestine, le roi de Juda devenait vassal ; mais ses farouches vainqueurs ne le privaient point ordinairement de la royauté locale ; tant était grand, même chez les peuples moins civilisés que nous, le respect du droit et de l'hérédité régulière !

Ce n'était donc que par un abus de la force que l'Angleterre, à la mort de Charles VI, avait fait crier par ses hérauts dans les rues de Paris : « Vive Henri de Lancastre, roi d'Angleterre et de France ! » Et ce cri d'humiliation et de servitude, la moitié de la France l'avait écouté sans frémir !

C'est vous dire, Messieurs, que Charles VII, méconnu au dehors, l'était pareillement au dedans.

À la suite de la fatale querelle des Bourguignons et des Armagnac, le duc de Bourgogne, oubliant qu'il était fils d'un combattant de Poitiers, avait tourné ses armes contre sa patrie et contre son roi, entraînant par sa défection, dans les rangs des Anglais, la ville de Paris et une partie de la noblesse, le Parlement et l'Université.

Or, c'est dans cette défection qu'il faut, sans hésiter, placer, à cette époque, la vraie cause de l'effondrement de la France. Des revers sur les champs de bataille, notre pays en avait connu l'amertume ; mais ces revers, si cruels fussent-ils, dès que le roi de

TABLE DES MATIÈRES

MGR DELASSUS ET LES ABBÉS LÉMANN	3
JEANNE D'ARC ET LES HÉROÏNES JUIVES.....	7
LE CHOIX DU LIBÉRATEUR	9
LA LUTTE CONTRE L'ÉTRANGER.....	16
LE TRIOMPHE.....	20
JEANNE D'ARC ET CHARLES VII.....	27
I – LE DROIT	30
II – LE SACRE	36
III – LE TRIOMPHE	42
JEANNE D'ARC RECOMPENSE DES CROISADES	50
I. L'ÉLAN DE FOI ET D'AMOUR DES CROISADES EST REPRODUIT DANS L'ÉLAN DE FOI ET D'AMOUR DE LA BERGÈRE DE DOMREMY.	52
II. LA CHEVALERIE DES CROISADES EST REPRODUITE DANS LA MANIÈRE DE COMBATTRE DE JEANNE D'ARC.	58
III. LA DÉLIVRANCE DU SAINT-SÉPULCRE EST REPRODUITE DANS LA DÉLIVRANCE DE LA FRANCE.....	62
JEANNE D'ARC RESTAURATRICE DE L'UNITÉ FRANÇAISE ..	67
JEANNE D'ARC CONSERVATRICE DU CŒUR DE LA FRANCE	83
I. JEANNE FAIT RETROUVER LA CONFIANCE	86
II. JEANNE FAIT RETROUVER LA VAILLANCE	89
III. JEANNE FAIT RETROUVER LA JOIE	93
IV. JEANNE FAIT RETROUVER LE DON DE SOI.....	96
V. ÉPILOGUE.....	97
JEANNE D'ARC OU LES RÉSURRECTIONS SOUS LA LOI D'AMOUR.....	101
I. LES RÉSURRECTIONS QUI SE SONT VUES EN ORIENT ET EN OCCIDENT	104
II. LA RÉSURRECTION QUI SE PRÉPARE DANS LA CATHOLICITÉ	110
<i>LA VIERGE MARIE DANS L'HISTOIRE DE L'ORIENT CHRÉTIEN</i>	119
CHAPITRE VI D'OU ÉMANERA L'ACTE SUPRÊME QUI FERA SORTIR L'ORIENT DU TOMBEAU.	119
CHAPITRE VII <i>LE RÔLE EN ORIENT DU DERNIER SOLDAT DE DIEU.....</i>	136